

Question écrite de M. Daniel Sormanni, du 9 octobre 2002: «Le Fonds chômage a-t-il été augmenté à 3 millions?»

L'arrêté PA-30, voté le 25 juin 2002, augmentant la ligne budgétaire du Fonds chômage de 2 millions à 3 millions de francs a-t-il été mis en action à l'échéance du délai référendaire?